

L'intégration du monde cynégétique aux processus de décisions publiques, ou l'avènement de l'avis légitime.

Daniel MARC ^{a*} et Antoine DERIEUX ^b

^a Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Direction des Etudes et de la Recherche, B.P. 20, Le Perray en Yvelines, 78612 France

^b Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, Direction des Actions Territoriales, B.P. 20, Le Perray en Yvelines, 78612 France

** adresse actuelle : Conservatoire Régional des espaces Naturels de Midi-Pyrénées, 75 voie du TOEC, 31 076, Toulouse Cedex 3*



**Colloque SFER "Chasse, Territoires et Développement durable
Outils d'analyse, enjeux et perspectives "**

25, 26 et 27 mars 2008 – ENITAC CLERMONT-FERRAND, France

**L'intégration du monde cynégétique aux processus de décisions publiques,
ou l'avènement de l'avis légitime.**

Mots - Clés : Avis légitime, Cynégétique, Politiques publiques, Pratiques et Mesures Agri-Environnementales, Prise de Décision Publiques, Production Scientifique.

Résumé

Les chasseurs et leurs structures d'affiliation, oeuvrent activement à la définition de nos politiques publiques. Pendant des décennies, le monde cynégétique s'est porté garant du maintien des valeurs traditionnelles et a revendiqué sa position de premier utilisateur de la nature pour légitimer sa participation aux décisions. Mais pour parvenir à leurs objectifs - maintenir et promouvoir leur activité, favoriser la biodiversité pour développer la capacité d'accueil de leurs territoires - les chasseurs ont su évoluer et acquérir leur légitimité par la production scientifique.

La prise de décision par les politiques est toujours fondée sur trois piliers : la demande sociale, qui fait monter à l'agenda politique les sujets d'actualité ; le droit, qui permet de circonscrire la sphère du possible ; et de l'expertise scientifique, qui indique les conditions d'exercice et les conséquences.

Légitimes par leur nombre et leur répartition dans le premier pilier, les chasseurs ont investi le troisième pilier pour s'assurer de pratiques durables d'exploitation de la faune sauvage et de ses habitats. Pour preuve de cette implication croissante, l'évolution des publications scientifiques produites par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS), établissement public en charge des études et recherche sur la faune sauvage, est un indicateur sérieux de la volonté de s'inscrire dans le monde de la recherche avec des thèmes propres à ses domaines de compétence.

Enfin, cette légitimité nouvelle de l'ONCFS facilite le partenariat entre deux des principaux acteurs du monde rural, les agriculteurs (APCA, FNSEA) et les chasseurs (FNC) qui construisent depuis 2006 un réseau d'exploitations agricoles pour faire évoluer les connaissances sur les pratiques agricoles favorables à la faune sauvage et valoriser ces expériences. L'objectif devant aboutir à la reconnaissance d'un « mieux faire » n'entachant pas l'acceptabilité économique des règlements et pratiques retenues.

L'environnement, dans son acceptation la plus large, est à ce jour une préoccupation majeure de notre société. Cet intérêt grandissant a été la cause d'une diversification importante des acteurs participant aux prises de décisions publiques de ce secteur. Administrations, associations, bureaux d'études et grands groupes industriels interviennent afin de faire valoir leur point de vue. Face à cette concurrence accrue, le monde cynégétique risquait de ne plus être compétitif en utilisant comme seules sources de légitimité leur omniprésence sur le monde rural et leur poids électoral. Comme le soulignent Granjou et Mauz (2007), cette prolifération d'acteurs crée une situation de concurrence qui conduit les différentes structures à se démarquer en revendiquant des compétences spécifiques. Pour cela, ils doivent disposer d'une crédibilité scientifique à même de leur permettre de se départir d'une image militante et d'intégrer de nouveaux réseaux relationnels. L'expertise scientifique devient dès lors une condition importante et préalable à la possibilité d'intervention des acteurs dans l'action publique. Les mêmes auteurs en arrivent à la conclusion que «... *le développement d'un modèle de gestion de la biodiversité, qui rompt avec les logiques traditionnelles de protection comme avec les logiques d'exploitation, est ainsi porté par de nouveaux experts gestionnaires qui s'adossent souvent sur une discipline en plein développement, l'écologie...* ». Partageant vraisemblablement cette analyse, le monde cynégétique a développé ses capacités d'expertise scientifique, en utilisant l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage. Cet outil dispose en effet du triple avantage pour les chasseurs d'être un établissement public de l'Etat (statut lui conférant un *a priori* d'impartialité), dédié à leur passion et doté par la loi de missions d'études et de recherche (Art. L 421-1 du Code de l'Environnement).

C'est cette évolution supposée que nous allons essayer de mesurer en prenant comme indicateur, l'évolution de la production et de la structuration de l'ONCFS dans le temps et en analysant son adéquation avec la tendance observée, celle de la recherche d'excellence dans l'expertise écologique.

Evolution de l'effort de recherche consenti par le monde cynégétique : repères chronologiques et quantitatifs.

La première chose à évaluer pour mesurer cette volonté d'acquérir une légitimité en tant qu'expert reste la production scientifique. En effet, l'évaluation de la recherche est essentiellement réalisée par la mesure de la production scientifique, elle-même basée sur le nombre d'articles scientifiques produits. Cet indicateur est partiel puisqu'il ne prend pas en compte certains résultats opérationnels des scientifiques (les monographies, les communications orales, les brevets, le nombre de chercheurs formés) mais il est toutefois celui utilisé par les organismes de recherche les plus importants (SARAZIN et al, 2008). Pour ces raisons nous avons utilisé l'indicateur du nombre d'articles scientifiques publiés. Nous avons également apporté une attention particulière aux articles publiés dans des revues côtés aux Current Contents, qui sont les plus visibles et les plus prestigieuses parmi les revues scientifiques mondiales depuis l'avènement de cette base (GARFIELD et al, 1978). Les limites rencontrées par cette méthode (partialité des résultats pris en compte, effets pervers induits : autocitation, course à la publication...) n'ont pas été méconnus, mais nous partageons l'analyse de SEMRA H. (2001) qui conclut que l'utilisation des outils bibliométriques tels que l'Impact Factor (cf. *infra*) demeurent parmi les meilleurs indicateurs de qualité existant.

Préalablement à l'analyse, nous pouvons dresser la liste des articles produits par l'ONCFS sur la période 1984-2007. Nous avons pris en compte les articles scientifiques qui satisfaisaient aux conditions cumulatives que sont, la publication dans une revue à comité de lecture au moins de niveau national sinon international (excluant les revues régionales), l'affiliation d'au moins un des co-auteurs à l'ONCFS et à l'exclusion des résumés d'actes de colloque (description de poster, résumé de présentation orale) ou des notes d'observation d'une ou deux pages fréquentes dans certaines revues ornithologiques. En revanche, les actes de colloque rédigés sous la forme d'articles et publiés dans une revue à comité de lecture sont

éligibles. Pour le recensement des articles, les ressources bibliographiques utilisées sont pour l'essentiel, la base bibliographique Texto du centre de documentation de l'ONCFS, complétée par une recherche par affiliation sur les bases de grands éditeurs de revues que sont ScienceDirect-Elsevier et Blackwell Publishing, Springerlink, Google scholar, SORA et ProdINRA. Il ressort de ces recherches bibliographiques 777 articles, publiés entre 1984 et 2007.

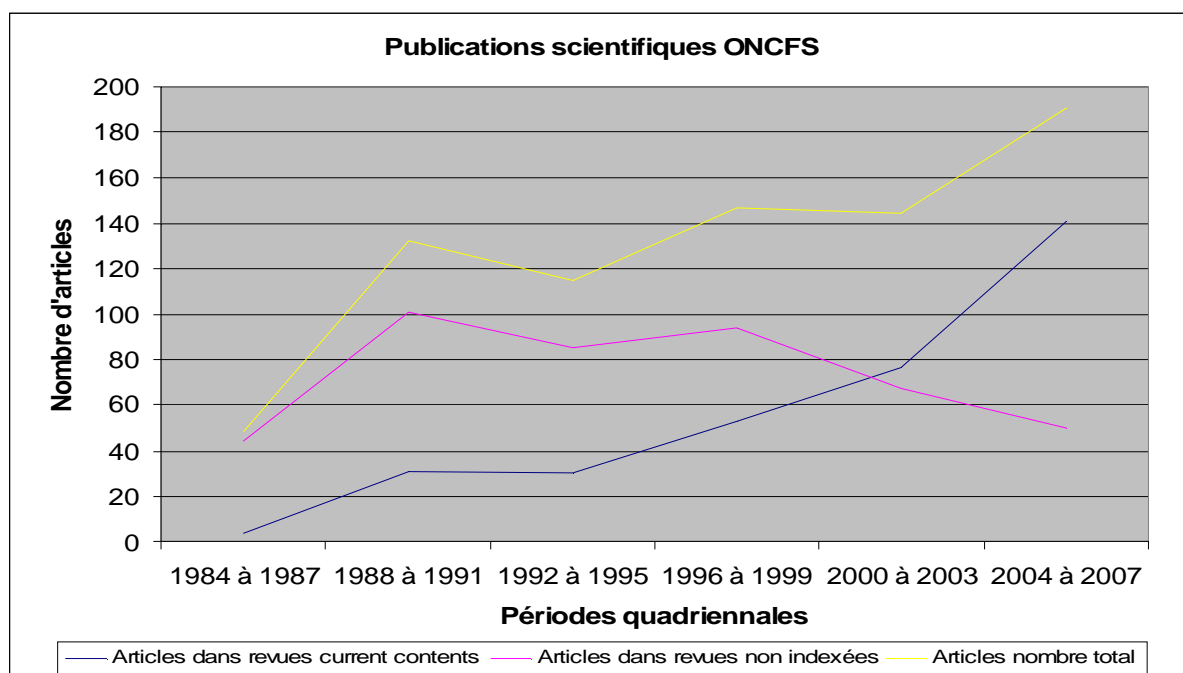
Pour montrer l'effort de publication de l'Etablissement au cours de son histoire, les articles ont été regroupés par périodes de 4 ans, périodicité généralement retenue pour l'évaluation des unités de recherche du CNRS et des Universités (notamment pour les Unités Mixtes de Recherche). Les éléments qui sont proposés dans ce document doivent permettre de juger de l'évolution à la fois qualitative et quantitative des travaux scientifiques de l'ONCFS.

Le mode de classement retenu pour discriminer les revues est celui élaboré par le CNRS. Les sections du Comité National de la Recherche Scientifique des domaines de compétence de cet établissement public considèrent que les revues dont le coefficient d'impact ou *impact factor* (IF) des revues cotées aux *Current Contents*® est supérieur à 0,5 sont des revues de rang A (<https://ist.cemagref.fr/cemagref-publications/bibliometrie/faq-sur-la-bibliometrie/bibliometrie-facteur-d2019impact-citations>).

Pour simplifier l'analyse de la qualité de la production scientifique de l'ONCFS, une note chiffrée a été établie permettant de donner l'impact factor (IF) moyen sur une période donnée des articles publiés. Cette note est établie en faisant le produit du nombre des articles publiés par l'impact factor des revues concernées, le tout divisé par le nombre total d'articles de la période. L'IF 2006 a été utilisé pour toutes les années pour éliminer le biais lié à l'évolution générale des IF, en augmentation sur l'ensemble au fil du temps.

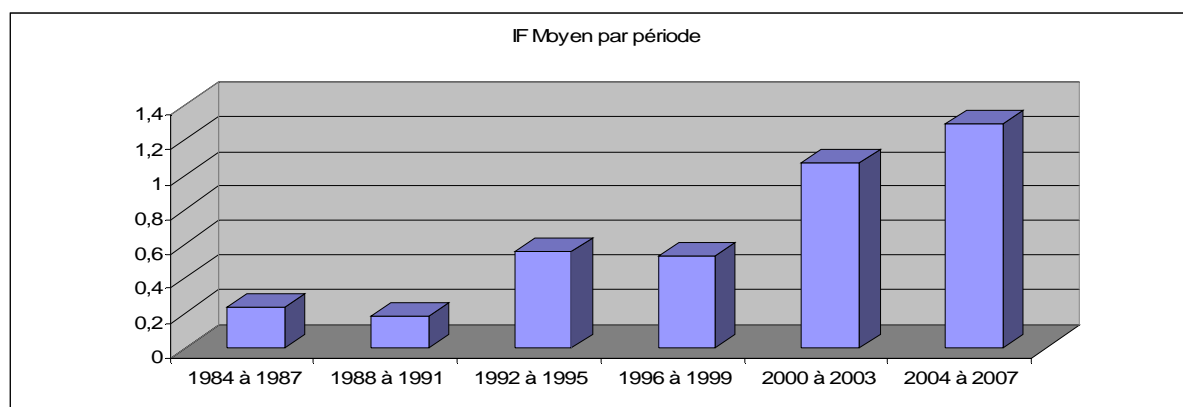
Nous ne pouvons que constater grâce à la figure 1, l'augmentation importante du nombre d'articles publiés, particulièrement dans des revues à fort *impact factor*, corrélée à la diminution de l'utilisation de revues-support non cotées :

Fig. 1. Evolution de la production d'articles scientifiques de l'ONCFS de 1984 à 2007.



Cela se traduit logiquement par une augmentation de la note moyenne d'un article publié par l'ONCFS, qui n'a cessée de croître au cours des 6 périodes, comme le présente la figure 2.

Fig. 2. Evolution sur la période 1984-2007 du Facteur d'impact moyen des articles produits.



L'évolution de la note moyenne de chaque article produit ne laisse aucun doute quant à la qualité croissante des travaux publiés. Cela est d'ailleurs confirmé par d'autres indicateurs tels que le nombre de revues utilisées passé de 5 à 157 sur l'ensemble de la période.

Voici quelques repères chronologiques permettant d'explicitier les évolutions observées.

Le *milieu des années 1980* voit apparaître les prémices de la recherche menée par les personnels de l'Etablissement. La volonté de créer une structure de recherche appliquée au service de la gestion des espèces et des habitats se traduit, sur le plan organisationnel, par la création des Centres Nationaux d'Etude et de Recherche Appliquée (CNERA), qui ont pris

forme dès 1984. C'est pourquoi de 1984 à 1987, les travaux scientifiques de l'Office étaient encore peu nombreux. Dans la pratique, ces travaux sont essentiellement publiés en interne dans le bulletin mensuel, doté de suppléments scientifiques. Peu de temps après, ils ont été remplacés par la revue à comité de lecture Gibier Faune Sauvage (GFS).

Dans les années 1990, les CNERA sont opérationnels et les partenariats scientifiques se sont développés. Le nombre d'articles produits sur la période 1988-1991 est presque multiplié par 3, pour arriver à 132. Il en est de même pour le nombre de revues dans lesquelles est réalisée la production. La revue GFS représente toujours les 60% de la production, mais le nombre d'articles dans des revues internationales connaît un certain essor. Le pourcentage d'articles écrits en premier auteur par un agent de l'ONC reste stable – au-delà de 60% – sur l'ensemble des articles par rapport à la première période (ce sera d'ailleurs le cas pour toutes les périodes). Les revues en langue française représentent encore l'essentiel des articles.

Sur la période 1992-1995, la dynamique observée précédemment se maintient. Le nombre d'articles diminue légèrement mais reste relativement stable sur l'ensemble. Le nombre de revues dans lesquelles les articles sont publiés augmente. Il est à noter que la revue Gibier Faune Sauvage ne représente plus que 43% du volume des publications. Son nom est devenu Game and Wildlife Science (1994) marquant la généralisation de l'anglais pour la rédaction des articles de cette revue. Les articles publiés dans des revues dont l'Impact Factor® est supérieur à 0.5 (rang A) augmentent de façon exponentielle (cf. figure 1).

Pendant la quatrième période envisagée, 1996-1999, la tendance d'évolution se confirme. La principale est l'augmentation du nombre de revues dans lesquelles les articles sont publiés.

De 2000 à 2003, le volet recherche, à présent bien en place, est renforcé. Avec la création d'une direction distincte chargée du développement, les équipes des CNERA s'orientent un peu plus sur des activités de recherche. Ce changement s'accompagne en 2002 d'un fort recrutement d'ingénieurs de recherche (13), pour la plupart issus du milieu universitaire et titulaire d'un doctorat.

Sur la période 2004-2007 l'équipe de la Direction des Etudes et de la Recherche à présent en place est constituée de 85 ingénieurs et techniciens de recherche, dont 25 docteurs d'Université, 5 docteurs vétérinaires et 10 ingénieurs agronomes. A cela s'ajoute une dizaine de doctorants financés et co-encadrés par l'ONCFS chaque année. Il faut y ajouter les agents des services territoriaux (délégations régionales et services départementaux) participant aux programmes d'études, notamment via les réseaux nationaux d'observation de la faune sauvage ONCFS/FNC/FDC, évalués à 100 « équivalents temps plein ». Au total,

l'investissement financier consenti par l'ONCFS sur la période 2003-2008 est aujourd'hui de près de 20 millions d'euros par an (source : comptabilité analytique ONCFS).

L'augmentation se traduit en terme quantitatif par une hausse de 32% du nombre d'articles (dernière période par rapport à la précédente) et en terme de qualité par la proportion d'articles publiés dans des revues de rang A qui passe à 60% du total.

Le nombre de revues dans lesquelles les travaux de l'ONCFS sont publiés n'a cessé de croître (157 au total).

Il est patent au vu de ce qui précède que le monde cynégétique français, qui pilote l'ONCFS sous le contrôle de l'Etat, s'est donné au travers de cet organisme les moyens, organisationnels et intellectuels, d'investir le domaine de la recherche scientifique.

C'est à présent la reconnaissance par les partenaires et l'Administration de cette qualité d'expert donnée à l'ONCFS que nous nous devons de rechercher pour savoir si cet investissement permet au monde cynégétique d'intégrer les processus de prise de décision publique et de n'être plus seulement perçu comme un lobby.

L'investissement dans l'expertise scientifique : une stratégie efficace.

La position d'expert de l'ONCFS est, en effet, sortie renforcée de cette évolution. Cela s'est traduit de manière opérationnelle par la prise en compte des conseils de gestion dans les différents domaines d'intervention de l'établissement public.

La raison à cela est que cette expertise est de manière directe, suivie par les chasseurs. Ces derniers essayant d'adapter leur prélèvement au plus près de ce qu'autorise la dynamique de population des différentes espèces de la faune sauvage gérée. De nombreuses mesures de gestion des espèces, au niveau local, départemental, régional et national ont été mises en place. Citons par exemple la mise en place de PMA – Prélèvements Maximaux Autorisés – au niveau régional (Bretagne) pour la gestion de la Bécasse de bois.

Les institutions nationales et européennes ont également reconnu le rôle d'expert de l'ONCFS qui s'est, autre exemple, vu confié le Secrétariat de l'Observatoire National de la Faune Sauvage et de ses Habitats, organe de conseil scientifique placé auprès du Ministre en charge de l'environnement. Ses travaux ont permis en 2006 de voir la fin des contentieux ouverts en 1995 par l'Union Européenne à l'encontre de la France. Le monitoring de la faune sauvage issu pour l'essentiel des réseaux nationaux d'observation ONCFS/FNC/FDC a été crucial dans l'élaboration et la justification des nouveaux textes réglementaires.

Comme ces exemples le montrent la voix des chasseurs, par leur établissement public, est entendue de manière réelle aux différentes échelles territoriales du moins en ce qui concerne la gestion de la faune sauvage.

Mais son expertise doit également trouver un écho dans la gestion des habitats. En effet, les espèces sont dépendantes de leur milieu et la gestion de la faune sauvage doit passer par une meilleure maîtrise des milieux. L'ONCFS, par ses travaux scientifiques, a contribué à de nombreuses évolutions de la réglementation agricole.

Nous retiendrons quelques exemples identifiés ci-après :

La réforme de la PAC de 1992 imposait aux agriculteurs *la mise en place de jachères* à hauteur de 15 % de leur SCOP (Surface en Céréales, Oléagineux et Protéagineux). Même si cette décision était uniquement conjoncturelle afin de maintenir les prix des céréales, certaines publications (co)rédigées par l'ONCFS (ex : F.Biadi, 1991) encourage les pouvoirs publics à prendre des mesures nationales de mise en place d'un pourcentage minimum de mises en jachères sur les terres cultivées. Cet encouragement a été relayé par les instances cynégétiques, ce qui a permis d'obtenir des avancées significatives favorables à la faune sur ces surfaces extraites à l'assolement cultivé. Comme par exemple, les Jachères Environnement et Faune Sauvage (JEFS), permettant l'implantation d'un couvert adapté aux exigences (nourriture, protection, reproduction) de la faune (HAVET et al, 1994). Ce contrat passé, des plantes supplémentaires par rapport à celles autorisées initialement, peuvent être implantées en mélanges (HERNANDEZ-ZAKINE, 1995).

Cette possibilité prévue montre déjà la volonté, toujours défendue par les chasseurs, de réduire les largeurs des couverts implantés. La possibilité réglementaire d'une largeur réduite à 10 m sera obtenue en 2003, notamment sous l'impulsion de l'ONCFS (GRANVAL, 2002).

En 2005, un système de conditionnalité sur les aides agricoles est applicable, celui des *Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE)*. Trois pourcents de la SCOP

doivent désormais être implantés en Surfaces en Couverts Environnementaux (SCE), ces nouvelles surfaces (prévues pour être des bandes enherbées) peuvent avoir (au minimum) une largeur de 5 mètres. Cela permet de favoriser l'implantation de ces surfaces favorables à la faune et d'encourager les continuums écologiques malgré un faible pourcentage de l'assolement concerné (PASQUET et al, 1998 ; BRO et al, 2000).

Les contrats JEFS, ont également permis pour la première fois d'exiger une période minimale de non broyage du couvert, mesure défendue par un grand nombre de publications pour protéger la faune sauvage durant sa phase reproductrice (notons BROYER, 1995 ; ERAUD et al, 2000 ; BROYER, 2007). Comme le soulignent les articles cités ci-dessus, le respect d'une période de non broyage sur l'ensemble de ces surfaces est une nécessité pour un grand nombre d'espèce. Les travaux en question ont su le démontrer en ce qui concerne la Caille des blés, l'Alouette des champs, les Perdrix grise et rouge ou encore le Râle des Genêts. Aussi, en 2002 une période de 40 jours minimum consécutifs de non broyage entre le 1^{er} mai et le 15 juillet a été adoptée, elle est à définir au niveau départemental.

Le système des jachères permet également d'obtenir en 1996 la possibilité d'implanter des « haies boisées » en bordure des surfaces en jachères. Les travaux publiés par les agents de l'ONCFS sur l'intérêt de la haie pour la faune sauvage en milieux agricole sont très nombreux (FOURNIER et al, 1998 ; AUBINEAU et al, 1998 ; CHRETIENNE et al, 2002).

L'application de la conditionnalité peut être adaptée par le préfet à son département en prenant annuellement un arrêté des normes locales. Cet arrêté, souvent pris en présence d'agents de l'ONCFS, permet d'inclure des éléments fixes favorables à la biodiversité sur les surfaces primables : haies, bandes enherbées, fossés, murets, bosquets, mares, reconnaissant enfin l'importance de ces surfaces dans le paysage dit « ordinaire » (CIBIEN et al, 1995).

Depuis 2008, grâce aux travaux de l'ONCFS et à l'action du monde cynégétique auprès du ministère en charge de l'agriculture, « toutes les haies pourront désormais être comptabilisées dans la surface en couvert environnemental » (Note PAC / 2008 / 05 ; Domaine : CONDITIONNALITÉ ; Objet : évolutions des BCAE pour 2009).

L'arrêté des normes locales permet également, sous forme de recommandations, d'introduire à grande échelle une notion de « mieux-faire » agricole. Aussi, l'analyse de ces arrêtés départementaux montre de nombreuses recommandations techniques favorables à la faune sauvage portées par les instances cynégétiques : réduction de la taille du parcellaire, fauche

centrifuge (BROYER, 1996), dispositif d'effarouchement et vitesse réduite lors des travaux de fauche ou de récolte.

La réforme de 2005 contient d'autres points forts pour l'habitat, l'obligation de diversifier les assolements (BIADI, 1998 ; REITZ et al, 2002 ; LOSINGER, 2007), le maintien des pâturages permanents (GRANVAL et al, 1993), l'interdiction du brûlage des pailles (HAVET et al, 1997).

A l'heure actuelle, dans le contexte du bilan de santé de la Politique Agricole Commune, l'ONCFS porte un grand nombre de propositions d'évolutions des politiques agricoles en faveur d'un habitat plus favorable à la biodiversité dans l'espace agricole français. Sa position d'expert, alors que notre pays s'est engagé pour enrayer l'érosion de la biodiversité à l'horizon 2010, donne à l'établissement public une place privilégiée dans les instances environnementales décisionnelles.

Notons la participation au Grenelle de l'environnement où un amendement sur un bonus conditionnalité, proposé par l'ONCFS lors du Grenelle de l'environnement (juin 2007 : www.legrenelle-environnement.fr), a été voté par la commission de l'Agriculture du Parlement Européen (il s'agit de l'amendement 37 à la proposition de règlement (COM(2008)0306 – C6-0240/2008 – 2008/0103(CNS)) en octobre 2008.

La disposition d'un siège de titulaire au Comité d'Orientation Scientifique de la Fondation pour la Biodiversité ou encore le partenariat avec le MNHN pour l'élaboration des livres rouges des espèces animales et la mission de l'élaboration des plans de gestion des espèces migratrices sensibles confiées par le ministère en charge de l'écologie à l'issu des tables rondes de la chasse présidées par le Député BIGNON.

Autant d'éléments dont la fréquence dans le temps ne cesse d'augmenter et qui montrent le succès de la stratégie retenue par l'ONCFS pour participer à la prise de décision.

Pour conclure, la voie de la légitimité scientifique semble donc porter ses fruits dans des proportions conséquentes et en tout cas jamais atteintes auparavant par l'ONCFS. Grâce à la stratégie retenue par les dirigeants de cet établissement, ce dernier dispose des compétences nécessaires pour jouer à plein son rôle d'opérateur public de conseil auprès des ministères chargés de l'Environnement et de l'Agriculture, capable d'arbitrer de façon argumentée entre les positions prônées notamment par les partisans pro et anti-chasse.

Parmi les moyens permettant au monde cynégétique de se hisser au niveau de la prise de décision publique, la FNC a opté pour faire du monde de la chasse un lobby puissant et proche du monde politique. Cette démarche nous apparaît complémentaire de celle de l'ONCFS et quoi qu'il en soit un pendant nécessaire à l'activité de lobbying des associations de protection de la nature. D'autant que les résultats obtenus par la FNC sont également nombreux (dates de chasses avancées, maintien et augmentation des prérogatives des FDC et FNC via les projets de loi successifs, ...). En cumulant ces deux moyens, le monde cynégétique dispose à présent d'une place prépondérante parmi les experts de l'environnement.

Références

AUBINEAU J., BOUTIN J.M., MARCHANDEAU S.- Gestion concertée de la faune sauvage et des bocages de l'ouest de la France / Concerted management of wildlife and bocages in Western France.- In : Proc. IUGB XXIII Congr. , Lyon, France, 1-6 sept. 1997, HAVET P., TARAN E., BERTHOSJ.C., eds.- Gibier Faune Sauvage / Game Wildl., 1998, 15, Hors Ser. Tome 3 : 951-960

BIADI F.- La faune sauvage, indicateur écologique de l'évolution de l'agriculture. Impacts des systèmes et des pratiques agricoles sur la faune sauvage.- Comptes rendus Acad.Agric.Fr., 1998, 84, 2 : 125-138 , res.angl.

BRO E., REITZ F., CLOBERT J.- Nest-site selection of grey partridge (*Perdix perdix*) on agricultural lands in North-Central France / Sélection du site de nidification chez la perdrix grise (*Perdix perdix*) dans les agro-écosystèmes du Centre-nord de la France.- *Game Wildl.Sci.*, 2000, 17, 1 : 1-16

BROYER J.- Définition d'un calendrier des fenaisons tolérable pour la reproduction du Rôle des genêts *Crex crex* en France.- *Alauda*, 1995, 63, 3 : 209-212

BROYER J.- Les "fenaisons centrifuges", une méthode pour réduire la mortalité des jeunes rôles de genêts *Crex crex* et cailles des blés *Coturnix coturnix*.-*Rev.Ecol.(Terre Vie)*, 1996, 51,3: 269-276

BROYER J.- Définition d'un calendrier des fenaisons compatible avec la reproduction des passereaux prairiaux en France.- *Alauda*, 2007, 2 : 145-158.- IF 0

CHRETIENNE M., ERAUD C.- Relationship between autumn bird populations and the spatio-temporal availability of fleshy fruit in the " bocage".- *Alauda*, 2002, 70 (1): 149-160

CIBIEN C., BIDEAU E., BOISAUBERT B., BIRAN H., ANGIBAULT J.M.-Seasonal diet and habitat use in field roe deer (*Capreolus capreolus*) in the Picardie region.- *Gibier Faune Sauvage Game Wildl.*, 1995, 12, mars : 37-49

ERAUD C., BOUTIN J.M., ROUX D.- Breeding habitat of the skylark (*Alauda arvensis*) in a Mediterranean agrosystem/Habitat de reproduction de l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*) dans un agrosystème méditerranéen.- *Game Wildl.Sci.*, 2000, 17, 3, Sept. : 147-163

FOURNIER E., LOREAU M., HAVET P.-Effects of new agricultural management practices on the structure and diversity of ground-communities (Coleoptera, carabidae) / Effets de nouvelles pratiques agricoles sur la structure et la diversité de communautés de carabidés (Coleoptera, Carabidae).-In : Proc.XXIIIrd IUGB Congress, Lyon France 1-6 Sept.1997, SOTHERTON N.W., GRANVAL P., HAVET P., AEBISCHER N.J., eds.-Gibier Faune Sauvage *Game Wildl.*, 1998, 15, H.Ser.Tome 1 : 43-53, res.fr.

GARFIELD E. et al. - Citation data as science indicators. In toward a metric of science: the advent of science indicators, edited by Yehuda Elkana et al., New York: John Wiley, 1978, 179-207

GRANDJOU C., MAUZ I.- Un « impératif scientifique » pour l'action publique ? Analyse d'une compétition pour l'expertise environnementale. , *Socio-logos*, Numéro 2, [En ligne], mis en ligne le : 17 octobre 2007. URL : <http://socio-logos.revues.org/document893.html>.

GRANVAL P., ALIAGA R., SOTO P.- Effet des pratiques agricoles sur les lombriciens (Lumbricidae), les bécassines des marais (*Gallinago gallinago*) et la valeur pastorale du milieu dans les marais de la Dives (Calvados).- *Gibier Faune Sauvage*, 1993, 10, Mars : 59-73

GRANVAL P., GAVENS D.- Compte rendu des journées nationales Jachères Environnement Faune Sauvage 2002.-s.l. : O.N.C.F.S. – Fed. Natl. Chass., s.d. (2002), 6 p.

HAVET P., GRANVAL P.- Jachère et faune sauvage : améliorer la diversité biologique et la fertilité du sol des exploitations.- In : Jachères 94, journées nationales d'informations techniques. Versailles, 27-28 sept.1994, Minist. Agric. Pêche - A.N.P.P.-A.C.T.A., 1994 : 189-196

HAVET P., GRANVAL P., MASSE J.- Brûlage des pailles et faune sauvage.-Bull. Mens. Off. Natl. Chasse, 1997, 224 : 4-9

HERNANDEZ-ZAKINE C.- Gel des terres et faune sauvage.- Bull. Mens. Off. Natl. Chasse, 1995, 200 : 36-43

LOSINGER I.- Bilan de 9 ans de suivis des déprédations de hamsters communs (*crictus crictus*) sur les cultures alsaciennes.- EPPO Bulletin, 2007, volume 37, issue 2, p.436-443.- IF 0

PASQUET G., GRANVAL P., BERNARD J.L.-Gestion agro-environnementale et cynégétique des bords de champs : l'expérience du domaine des Baillis (Centre de la France) / Agro-environmental and cynegetical management of field margin strips : the Baillis estate experiment.-In : Proc.XXIIIrd IUGB Congress, Lyon France 1-6 Sept.1997, SOTHERTON N.W., GRANVAL P., HAVET P., AEBISCHER N.J., eds.-Gibier Faune Sauvage Game Wildl., 1998, 15, H.Ser.Tome 1 : 133-144

REITZ F., LE GOFF E., FUZEAU M.-Landscape selection by grey partridge (*Perdix perdix*) for nesting in the fields of french cereal agrosystems / Sélection de l'habitat par les perdrix grises (*Perdix perdix*) nichant dans les cultures d'agrosystèmes céréaliers français.-Game Wildl. Sci., 2002, 19, 3: 209-220.

SARAZIN M.- De l'usage des indicateurs bibliométriques.- INRA Magazine, 2008, n°3 : 34-35

SEMRA H.- Introduction à l'analyse de citations : brève de littérature.- RIST, 2001, 11 (2) :83-97